



VIE CITOYENNE

« PARTICIPATION CITOYENNE » : UN DISPOSITIF POUR SENSIBILISER LES HABITANTS À LA PROTECTION DE LEUR QUARTIER

La Ville de Roanne a décidé d'instaurer la démarche de participation citoyenne afin de sensibiliser les habitants et de les associer à la protection de leur quartier. Encadré par la Police nationale en partenariat avec la Police municipale, ce dispositif sera mis en place dès le début de l'année 2018 dans les quartiers Centre-ville, Mulsant, Paris et Clermont.

Publié le 19 décembre 2017

Roanne



Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page



Outils



Le protocole « Participation citoyenne » est formalisé depuis le 19 décembre, lors de la signature de la convention organisée en Sous-Préfecture, en présence de Monsieur le Maire Yves Nicolin et de Monsieur le Sous-Préfet.

La Ville de Roanne a en décidé d'instaurer la démarche de participation citoyenne afin de sensibiliser les habitants et de les associer à la protection de leur quartier. Encadré par la Police nationale en partenariat avec la Police municipale, ce dispositif sera mis en place dès le début de l'année 2018 dans les quartiers Centre-ville, Mulsant, Paris et Clermont. Dans chacun de ces quartiers, deux référents sont ainsi répertoriés pour établir un lien régulier entre les habitants, les élus et les représentants de la force publique.



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

